

Critique de la tva

Taxe sur la valeur ajoutée, la TVA est un impôt sur le travail qui se trouve payé par le consommateur au terme de la dernière valeur ajoutée. L'avantage pour l'Etat est la facilité de trésorerie qu'il tire des versements avant terme des intermédiaires marchands.

Le mode de calcul et de perception de la tva oblige les commerçants à établir des bordereaux mensuels ou trimestriels (ca3-ca4), ainsi qu'un récapitulatif annuel (ca12) qui permet au fisc d'opérer des contrôles a posteriori. Ces contrôles inquisiteurs comme le sont tous les actuels contrôles fiscaux, sont autant de tracasseries pour les entrepreneurs, tout spécialement pour les plus petits qui ont autre chose à faire : leur métier.

Payée finalement par le consommateur, la TVA est à ce moment un impôt sur la consommation. Pour éviter toute ambiguïté et parce que l'impôt sur le travail est un non sens quand on veut promouvoir l'activité, cet impôt gagnerait à :

- **n'être perçu qu'au moment de la vente. Les professionnels traitant entre eux en prix hors taxes :**
 - o n'auraient plus de contrôle a posteriori, les seules vérifications opérées par le fisc étant à jouer les acheteurs et observer en temps réel la vérité du ticket de caisse. Le non paiement de la Taxe sur la consommation pourrait valoir interdiction définitive de commercer.
- **Changer de nom pour s'appeler Taxe sur la consommation**
 - o qui sur la base de quatre fois l'actuelle tva serait à moduler en fonction :
 - du caractère de nécessité ou de luxe des produits
 - du caractère polluant ou écologique des produits
 - de l'impact sur l'équilibre IOS dont Import-Export,
 - des prestations sociales à servir à tous les citoyens
 - parce que c'est la seule cohérente ressource d'un recyclage fondé sur les réalités de l'Offre et de la Demande.

Fonder le recyclage fiscal/social sur la taxe sur la consommation apparaît comme la meilleure façon d'opérer le « partage » pour la simple raison que cette forme de recyclage établit une relation directe entre « l'épuisement » de l'Offre face à la Demande existante. Cela permet :

- **La Liberté de choix du consommateur.** Les achats créditent immédiatement le fisc, ce qui permet à l'Etat de le doter a minima tous les citoyens. (voir le chapitre Equilibre budgétaire)
- **Plus de justice dans les prélèvements opérés** puisque les plus riches paient automatiquement d'avantage d'impôt,
- **Aucune inquisition a posteriori** des services fiscaux
- **La fin du travail au noir**, la fiscalité des 3 impôts choisis finançant l'intégralité de tous impôts, taxes et prélèvements de toutes natures hors amendes douanières,
- **De donner envie aux étrangers immigrés de retourner dans leurs pays**
 - o Une partie des taxes perçues étant nominativement redonnée aux créateurs étrangers de biens achetés en France, - d'autant que le revenu mensuel de 1000 Euros est réservé aux seuls français du territoire (voir le chapitre)

La taxe sur la consommation caractérise la Cohérence Economique d'Inoppression Active.

Cet impôt quasi unique (accompagné des deux autres accessoires – voir le chapitre) permet à l'Etat de recycler autant d'argent que nécessaire pour doter parfaitement les services publics ainsi que tous les citoyens nommément bénéficiaires dans tous les secteurs du social :

- un revenu mensuel d'existence,
- une assurance maladie aussi « complète » que possible,
- des prestations retraites enfin décentes.

Pour la première fois depuis le passage de l'ère du Manque d'avant les années 1960 à l'ère de la pléthore d'après les années 1980, l'Etat va garantir la Liberté et la Dignité aux citoyens de France et, à terme, aux oubliés du Monde....., pour peu que vous, électeur, vous fassiez le choix de l'Inoppression Active aux prochaines élections législatives.